



Paris, le 24 octobre 2024

A l'attention de :
**Mesdames et Messieurs les Présidents de
Ligues et de Districts**

OBJET : MOBILISATION MONDIALE CONTRE LE RACISME – AGIR SUR LE TERRAIN

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En mai 2024, lors de son congrès annuel, la FIFA a adopté à l'unanimité un plan de lutte contre le racisme, prévoyant que les matchs devront être interrompus, arrêtés temporairement, voire définitivement, en cas de discrimination raciale.

Vous trouverez ci-après le protocole de la FIFA à mettre en place si des incidents de ce type venaient à se produire, quel que soit le niveau de compétition.

Nous vous proposons de bien vouloir communiquer cette information à vos commissions régionale et départementales d'arbitrage respectives, lesquelles seront chargées de transmettre l'information à l'ensemble des arbitres, ainsi qu'aux différentes commissions gérant vos compétitions et à vos clubs, en insistant sur le caractère obligatoire de l'application de ce protocole.

Le Directeur de l'arbitrage (agautier@fff.fr) reste à votre disposition pour tout éventuel complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Philippe DIALLO
Président de la FFF

Éric BORGHINI
Président de la
Commission fédérale
de l'arbitrage

Vincent NOLORGUES
Président de la Ligue
de football amateur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922

87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15 - Tél. +33 (0)1 44 31 73 00 - Fax +33 (0)1 44 31 73 73 - www.fff.fr
N° TVA Intracommunautaire: FR 433 0374 2480 - N° Siret: 303 742 480 000 62